

8 août 2019

N° 2019-205

Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) - deuxième trimestre 2019

Au deuxième trimestre 2019, la fréquentation touristique rebondit (+3,5 % sur un an)

Avertissement : révision des séries concernant les hôtels.

À partir du 1er janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (-0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions trimestrielles. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement.

La fréquentation touristique repart à la hausse au deuxième trimestre

Au deuxième trimestre 2019 en France métropolitaine, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, exprimée en nuitées, augmente de 3,5 % par rapport au deuxième trimestre 2018. Cette hausse fait suite à un net repli au premier trimestre 2019 (-2,6 % sur un an). Elle est imputable à la fois à la clientèle ne résidant pas en France (+3,8 %) et à celle résidant dans l'hexagone (+3,3 %).

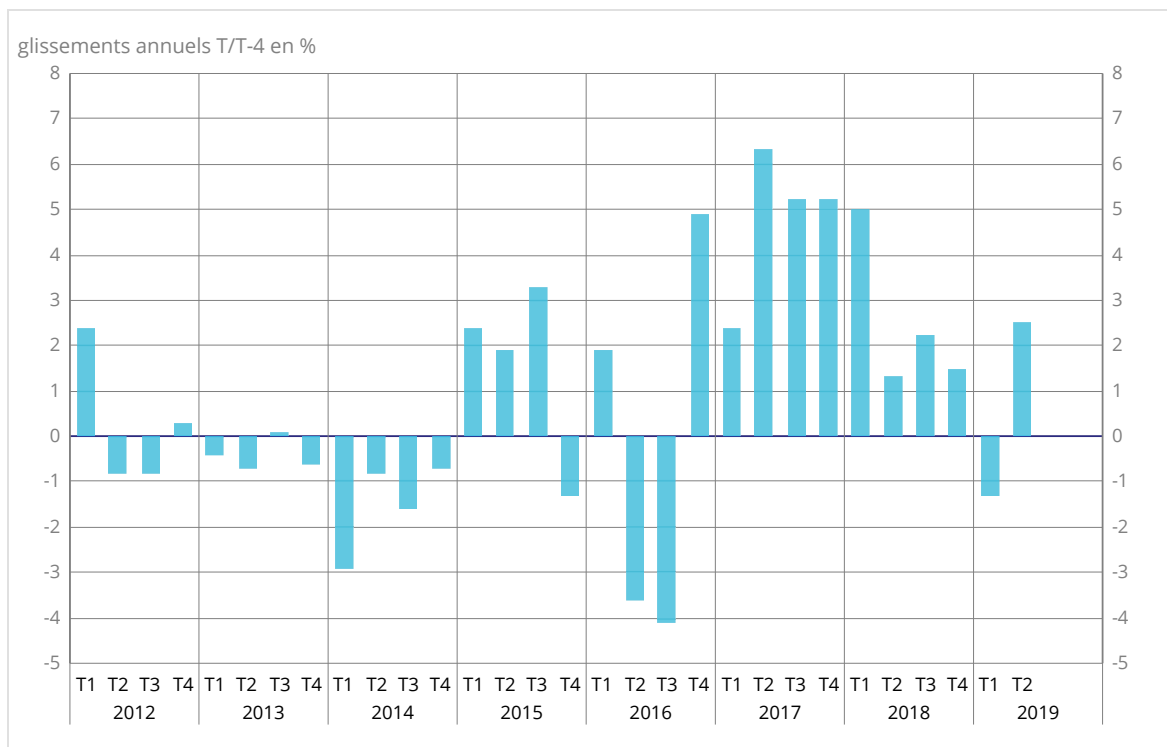
Dans les hôtels, la fréquentation progresse dans le haut de gamme

Au deuxième trimestre 2019, les nuitées dans l'hôtellerie augmentent de 2,5 % en glissement annuel, après une baisse de 1,3 % au trimestre précédent. La fréquentation augmente fortement dans les hôtels classés 4 ou 5 étoiles (+6,0 %). La fréquentation baisse uniquement dans les hôtels classés en 1 et 2 étoiles (-3,4 %).

La fréquentation hôtelière des résidents et des non-résidents progresse (respectivement +2,6 % et +2,2 %), notamment dans les hôtels de haut de gamme.

La fréquentation des hôtels augmente dans tous les espaces géographiques. La hausse est plus forte dans les hôtels situés dans l'urbain de province (+3,0 %), où les nuitées des non-résidents augmentent de 3,7 % par rapport au second trimestre 2018. En Île-de-France, la fréquentation progresse (+2,3 %), surtout grâce à la clientèle résidente (+3,9 %). La fréquentation des hôtels situés dans les massifs de ski augmente (+2,6 %), grâce à un accroissement notable de la clientèle non résidente (+10,1 %) compensant largement la légère baisse des nuitées des résidents (-0,7 %). La fréquentation augmente aussi sur le littoral (+2,4 %) et dans les autres espaces (+1,2 %).

Nuitées dans les hôtels



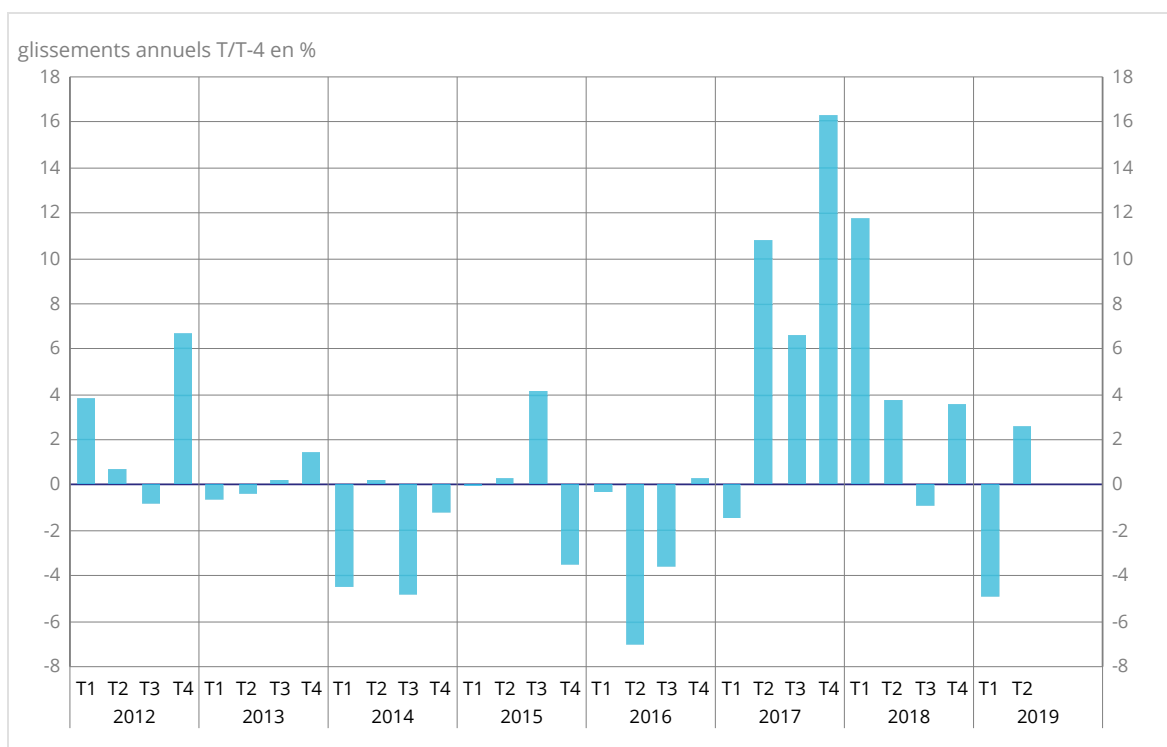
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

La fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques se redresse également

La fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) augmente par rapport au même trimestre de 2018 (+2,6 %), après une forte baisse au trimestre précédent (-4,9 % sur un an).

La hausse est modérée en Île-de-France, malgré la progression de la clientèle résidente. Dans les zones urbaines de province et sur le littoral, la fréquentation des non-résidents augmente fortement (respectivement +14,9 % et +17,2 %). Dans les zones urbaines de province, elle se conjugue avec une hausse de la fréquentation des résidents. Au contraire, sur le littoral, la fréquentation des résidents baisse, conduisant au total à une quasi-stabilité du nombre des nuitées par rapport au même trimestre de 2018. La fréquentation des AHCT situés dans les massifs de ski repart à la hausse (+3,7 %), grâce à une progression notable de la clientèle résidente (+11,4 %), qui fait plus que compenser une baisse marquée de la clientèle non-résidente. Dans les autres espaces, les nuitées progressent (+2,1 %), également grâce à la clientèle résidente.

Nuitées dans les AHCT



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

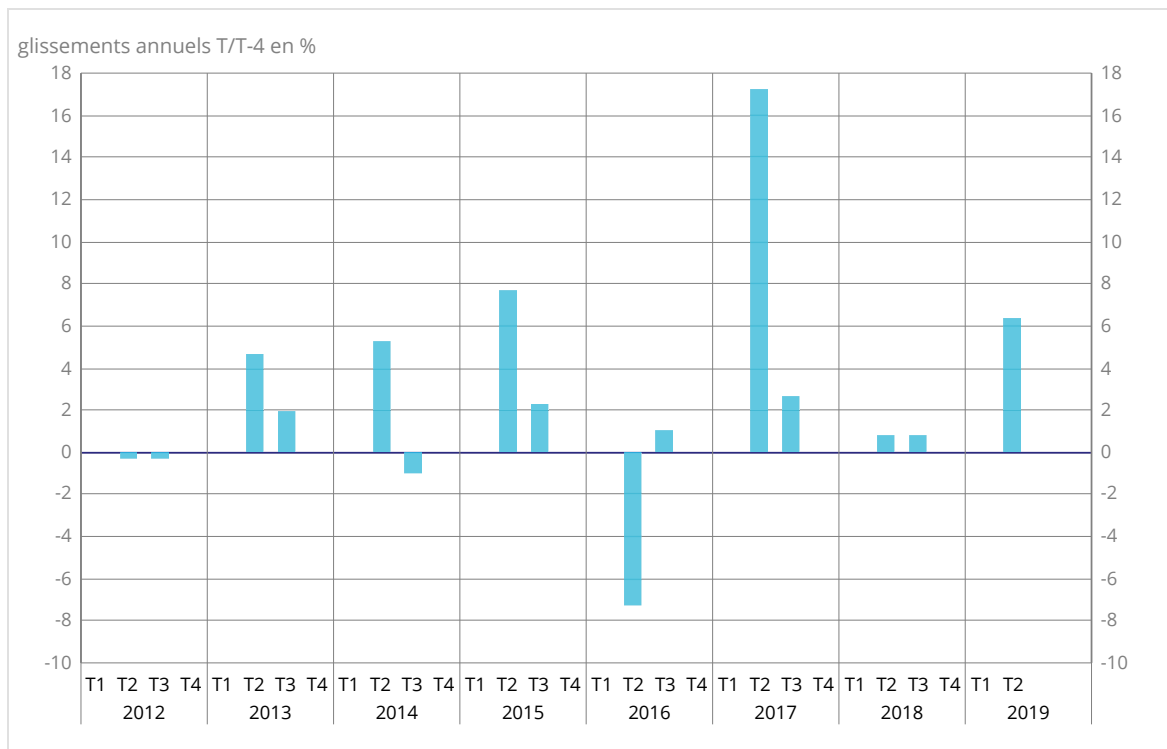
L'activité dans les campings est tirée par la clientèle non résidente et par les hébergements situés en bord de mer

La fréquentation dans les campings augmente de 6,3 % sur un an, surtout grâce à la clientèle non résidente (+8,1 %). L'activité des hébergements non classés (+14,7 %) est en nette hausse. Elle résulte, au moins en partie, du non-renouvellement du classement Atout France de certains campings.

L'augmentation du nombre de nuitées est forte dans les campings classés 3 étoiles (+6,5 %) et dans les campings 4 et 5 étoiles (+6,3 %). Elle concerne essentiellement les emplacements équipés.

La fréquentation est plus dynamique dans les campings situés sur le littoral (+7,8 %) qu'en dehors du littoral. Ces campings ont bénéficié de conditions météorologiques clémentes pour ce début de saison.

Nuitées dans les campings



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Une activité particulièrement soutenue au mois de juin, surtout dans les campings

Dans les hôtels et surtout dans les campings, la fréquentation progresse particulièrement en juin, du fait du week-end de Pentecôte et de conditions météorologiques favorables à la fin du mois. En avril, la fréquentation touristique a également bénéficié d'un calendrier 2019 propice (week-end de Pâques mi-avril, vacances scolaires), alors qu'en mai, elle n'a pas profité de longs ponts comme en 2018, excepté pour l'Ascension.

Révisions

Par rapport à la précédente publication, l'évolution du nombre total de nuitées au premier trimestre 2019 est abaissée de 0,1 point (-2,6 % au lieu de -2,5 %). Elle est revue à la baisse pour les AHCT (-4,9 % au lieu de -4,5 %) et est inchangée pour les hôtels.

Nuitées au deuxième trimestre 2019 *

	Nuitées du trimestre		Glissement annuel (T/T-4) des nuitées (en %)		
	Totales (en millions)	% de nuitées des non-résidents	Totales	Non-résidents	Résidents
Total	111,8	32,1	3,5	3,8	3,3
Hôtels	58,3	37,3	2,5	2,2	2,6
Non classés	7,5	25,9	4,5	7,2	3,6
1 et 2 étoiles	12,9	26,2	-3,4	-0,3	-4,5
3 étoiles	22,1	35,9	3,0	1,0	4,1
4 et 5 étoiles	15,8	53,6	6,0	3,2	9,3
Chaîne	29,4	37,0	3,2	2,2	3,8
Indépendant	28,9	37,6	1,7	2,2	1,4
Île-de-France	19,2	57,4	2,3	1,1	3,9
Urbain de province	21,4	27,0	3,0	3,7	2,7
Littoral	10,8	30,3	2,4	2,2	2,5
Massifs ski	1,3	33,0	2,6	10,1	-0,7
Autres espaces	5,6	22,1	1,2	2,4	0,9
Autres hébergements collectifs touristiques	23,4	18,9	2,6	2,6	2,6
Résidences tourisme	17,3	21,1	1,4	2,3	1,1
Autres	6,1	12,6	6,3	4,2	6,6
Île-de-France	3,3	31,4	1,0	-6,4	4,9
Urbain de province	5,4	17,1	7,5	14,9	6,1
Littoral	8,1	15,9	0,2	17,2	-2,5
Massifs ski	2,4	24,7	3,7	-14,5	11,4
Autres espaces	4,2	14,2	2,1	-3,6	3,1
Campings	30,1	32,3	6,3	8,1	5,4
Non classés	1,3	41,3	14,7	21,3	10,4
1 et 2 étoiles	3,0	30,5	2,0	3,2	1,5
3 étoiles	9,0	32,8	6,5	9,0	5,3
4 et 5 étoiles	16,8	31,7	6,3	7,3	5,9
Emplacements nus	11,3	49,9	2,2	4,2	0,3
Emplacements équipés	18,8	21,7	8,1	12,6	6,9
Littoral	17,2	28,2	7,8	12,3	6,1
Hors littoral	12,9	37,9	4,3	4,2	4,3

* données provisoires

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Pour en savoir plus

L'Insee réalise mensuellement une enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Prochaine publication : le 14 novembre 2019 à 12h00

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr

